

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 juillet 2025

#### Délibération n° 2025-07-07

L'an deux mille vingt-cinq et le trois juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bresse Vallons, dûment convoqué, s'est réuni à l'ESCALE, située sur la Commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze. La séance est ouverte sous la présidence de Mme Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Maire de Bresse Vallons.

Date de la convocation: 25 juin 2025.

<u>Présents</u>: Mmes Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Christelle VIVERGE; MM. Philippe BEREZIAT, Jean-Pierre PICHOD, Gilles PERDRIX, Pascal RAFFIN; Mmes Laurence MAITREPIERRE, Claire DOUCET; M. Guillaume RIGOLLET; Mmes Anne-Laure BONNAIRE, Aurélie DENIAU, Marie-Eve SOUPE, Julie SUBTIL.

### Excusés ayant donné procuration :

Sébastien JEANSON donne procuration à Christelle VIVERGE, Régine LOSSEROY donne procuration à Claire DOUCET, Pierre MICHELARD donne procuration à Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Isabelle MOREL donne procuration à Gilles PERDRIX, Alain MOTTET donne procuration à Philippe BEREZIAT.

<u>Absent excusé</u> : M. Raphaël BERNARD. <u>Secrétaire de séance</u> : Gilles PERDRIX.

Nombre de membres : en exercice : 19 - Présents : 13 - Représentés : 5 - Votants : 18.

<u>OBJET</u> – Marché public – Attribution du marché public de travaux de reprises de concessions funéraires et création d'un ossuaire dans le cimetière communal de Cras sur Reyssouze – Bresse Vallons

Monsieur BEREZIAT, adjoint au Maire en charge des travaux et patrimoine et à l'économie, rappelle la délibération 2023-04-21 concernant l'étude pour l'aménagement et la gestion des cimetières.

Dans ce cadre, il a été nécessaire de mettre en œuvre une étude visant à obtenir un inventaire des données administratives et foncières du cimetière de Cras sur Reyssouze (Collecte et structuration des informations ; actions juridiques de reprises en fonction des différents droits du sol ; conception des projets d'aménagements en fonction des possibilités juridiques de reprises ; travaux de relevage des tombes reprises, proposition des travaux de réaménagement paysager du site).

Vu le code de la commande publique ;

Considérant l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) pour la consultation lancé le 22 Avril 2025 sous la forme d'une procédure adaptée pour les travaux de reprises de concessions funéraires et création d'un ossuaire dans le cimetière communal de Cras sur Reyssouze – Bresse Vallons, avec date limite de remise des offres au 23 mai 2025 à 12 h 00.

Considérant l'analyse des offres présentée lors de la commission MAPA du 11 juin 2025,

Considérant la proposition de la commission MAPA (marché à procédure adaptée) en date du 11 juin 2025,

Considérant les crédits inscrits au budget de la commune pour l'exercice en cours,

### Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Pour: 18 - Contre: 0 - Abstentions: 0 UNANIMITE des suffrages exprimés

- **ATTRIBUE** comme suit le marché de travaux de reprises de concessions funéraires et création d'un ossuaire dans le cimetière communal de Cras sur Reyssouze :

N° et intitulé du Lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant HT
Lot 1 – Création d'un ossuaire	GEAY GIROUD	6 636,50 €
Lot 2 – Opération d'exhumation de 151 concessions en pleine terre et ou caveau dans la parcelle E et F et G du cimetière de Cras	CCE FRANCE	Montant estimé à 50 330,00 € Selon les prix unitaires joints en annexe

**AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire, Virginie GRIGNOLA-BERNARD



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 03 Juillet 2025

## Annexe à la délibération N° 2025-07-07

Marché public – Attribution du marché public de travaux de reprises de concessions funéraires et création d'un ossuaire dans le cimetière communal de Cras sur Reyssouze – Bresse Vallons

	Prix unitaire
DEPOSE, CASSE ET EVACUATION DE LA SEMELLE, DE LA FAUSSE CASE, DES EMBLEMES FUNERAIRES VERS UN CENTRE DE TRAITEMENT	120
DEPOSE, CASSE D'UN MONUMENT FUNERAIRE ET EVACUATION DE LA SEMELLE, DE LA FAUSSE CASE, DES EMBLEMES FUNERAIRES VERS UN CENTRE DE TRAITEMENT	240
DEMONTAGE, ANONYMISATION DU MONUMENT, TRANSPORT SUR SITE DEDIE	140
DESTRUCTION, EVACUATION ET COMBLEMENT D'UN CAVEAU 1 PLACE ET REMISE EN ETAT	600
DESTRUCTION, EVACUATION ET COMBLEMENT D'UN CAVEAU 3 PLACES ET REMISE EN ETAT	700
DESTRUCTION, EVACUATION ET COMBLEMENT D'UN CAVEAU 6 PLACES ET REMISE EN ETAT	800
REMISE EN ETAT D'UN CAVEAU 1 PLACE	280
REMISE EN ETAT D'UN CAVEAU 3 PLACES	380
REMISE EN ETAT D'UN CAVEAU 6 PLACES	580
CREUSEMENT, COMBLEMENT FOSSE 1 PLACE ET REMISE EN ETAT	180
CREUSEMENT, COMBLEMENT FOSSE 2 PLACES ET REMISE EN ETAT	180
CREUSEMENT, COMBLEMENT FOSSE 3 PLACES ET PLUS ET REMISE EN ETAT	180
EXHUMATION PAR CORPS	20
EXHUMATION PAR CORPS SUPPLEMENTAIRES	20
FOURNITURE DE RELIQUAIRE(S) AVEC PLAQUES D'IDENTITE	30
FORFAIT POUR CORPS EN ECHEC DE DECOMPOSITION	180
OUVERTURE CAVEAU	100
EXHUMATION PAR CORPS	40
EXHUMATION PAR CORPS SUPPLEMENTAIRES	40
FOURNITURE DE RELIQUAIRE(S) AVEC PLAQUES D'IDENTITE	30
FORFAIT POUR CORPS EN ECHEC DE DECOMPOSITION	180
FORFAIT EXHUMATION URNES ET DEPOT A L'OSSUAIRE	10
PRISE EN CHARGE, EVACUATION ET MISE EN DECHARGE DES DEBRIS DE MONUMENTS, CAVEAUX, CERCUEILS, OBJETS FUNERAIRES	Inclus